

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur de Barraute, tenue le 18 février 2009, à 19 h.

Sont présentes :
Madame Lucie Rajotte, présidente
Madame Sylvie Gagnon, représentante des enseignants
Monsieur Florent Joly, représentant des enseignants
Madame Suzie Alain, représentante des parents et représentante au comité de parents
Madame Thérèse Auger, directrice
Madame Martine Faucher, représentante des enseignants
Madame Mélanie Fiset, vice-présidente, représentante des parents et de l'OPP
Madame Annie Gélinas, représentante des parents
Madame Sandra Hardy, secrétaire et représentante de la communauté
Madame Nancy Fiset, représentante des parents
Madame Monique Plante, représentante de la communauté
Madame Louise Maheux, représentante du service de garde

Est absente : Madame Sylvie Courcy, représentante du personnel de soutien

Présences et vérification du quorum

Madame Lucie Rajotte souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

CE-01-2009 Adoption de l'ordre du jour

Madame Rajotte procède à la lecture de l'ordre du jour proposé. Ce dernier est adopté sur proposition de Madame Nancy Fiset, en ajoutant les sujets suivants :

- Date du C.E. d'avril

De plus, les points suivants seront remplacés :

#9 : « grille horaire » reportée et on ajoute à la place « demande de prêt de locaux »;

#10 : « consultation sur les besoins de l'école » reportée et on ajoute « conseil sur le plan d'organisation scolaire ».

ADOPTÉ



CE-02-2009 Adoption du procès-verbal du 17 décembre 2008

Chacun des membres a reçu le procès-verbal et en a pris connaissance. Ce dernier est adopté tel que présenté sur proposition de Madame Nancy Fiset en y apportant les modifications suivantes :

Madame Mélanie Fiset mentionne que dans le rapport de l'OPP, on devrait faire les corrections suivantes :

-à la page 3, le montant remis à Enfant Soleil est de 181,71\$ et non 181,73\$;

-au paragraphe suivant, on aurait dû lire « total partiel des ventes » au lieu de « profit total »;

-finalement, au dernier paragraphe, on aurait dû lire « solliciter la population et les parents ».

ADOPTÉ

Questions du public

Aucune question.

Rapport de la directrice

Madame Auger nous informe des sujets suivants :

-présentation du plan des mesures d'urgence;

-actions en cours en lien avec le plan de réussite (salon de lecture, ajout aux devoirs d'un devoir alternatif, etc.);

-suivi du projet cour d'école. L'achat d'un nouveau jeu est mis en attente pour être certain que les sommes disponibles sont aussi élevées qu'anticipé et aussi pour bien analyser l'aménagement de la cour afin qu'elle ne soit pas trop remplie;

-le psycho-éducateur étant en arrêt de travail et qu'il n'est pas remplacé, du temps a été ajouté pour Madame Micheline Cotnoir pour du soutien;

-Marie-Claude Tardif prépare un projet intensif pour les élèves ayant le plus de difficulté en lecture. Ces élèves ont été sélectionnés en 4^e année;

-on a reçu 18 réponses au sondage sur le rapport annuel. Les commentaires étaient positifs dans l'ensemble.

Correspondance

Aucune correspondance.

Rapport de la représentante du comité de parents

Il n'y avait aucun représentant lors de la dernière rencontre.

Rapport de la représentante de l'OPP

La présidente de l'OPP remercie la directrice d'avoir mentionné l'implication de l'OPP dans la journée blanche, espérant ainsi informer davantage de parents sur les réalisations de l'OPP.

Le bilan financier de l'OPP est remis à tous les membres présents. En conclusion, les fonds devraient être suffisants pour terminer l'année.

L'OPP a tenté à plusieurs reprises de faire paraître l'article sur la Foire aux cadeaux dans Le Citoyen d'Amos. En vain, il n'a pas encore été publié. Les démarches se poursuivent.

Mme Fiset informe les membres que le grand total de vente des cartes à gratter est de 4 861.59\$. Le profit réalisé suite à cette campagne est donc de 3 930.37\$.

L'OPP compte probablement réitérer l'expérience d'une pièce de théâtre ou autre spectacle l'an prochain, vu le grand enthousiasme et l'appréciation manifestés de la part des enseignants et des élèves.

Rapport des enseignants

-La présentation du « Petit Prince » a été appréciée par la majorité des enfants. Il y a eu certaines longueurs, mais ce fût assez apprécié pour vouloir répéter l'expérience;

-La journée blanche a connu un vif succès. On remercie Nancy Fiset, Monique Plante ainsi que Guy Gignac pour leur généreuse implication au niveau des activités des petits. Chez les grands, ce fût également très apprécié et la préparation des élèves par Laurent Auger amène une plus grande confiance chez les jeunes.

-Le DVD produit par Laurent Auger sera rendu disponible (en vente) pour les centres de ski et pour les autres commissions scolaires. Il sera présenté lors du salon des organismes, le 21 avril prochain.

-Les enseignants remercient l'OPP pour le plateau de « gourmandises » qui leur a été offert au cours de la semaine des enseignants.

-Le Salon de lecteur a attiré 40 à 50 parents/accompagnateurs. D'autres activités liées à la lecture sont prévues. En mars, il y aura « l'heure du conte » par des retraités, en avril ça sera « histoire à terminer » ainsi que l'activité « jamais sans mon livre ». L'école Natagan devrait aussi participer à cette dernière activité. Finalement, il devrait y avoir un dîner littéraire.

-Pour la semaine des arts, 2 classes participeront au spectacle tenu au Théâtre des Eskers. Il s'agit de la classe de Martine et Sylvie. La chorale de l'école participera également à l'activité qui se tiendra dans la dernière semaine d'avril.

-L'école ira au Salon du livre d'Amos.

-Le projet Pikogan suit son parcours et a de bonnes chances d'être réalisé.

CE-03-2009 Adoption du budget du conseil d'établissement

Mme Auger nous présente le budget du C.E. Ce dernier est adopté sur proposition de Madame Sylvie Gagnon.

ADOPTÉ

CE-04-2009 Prêt de locaux aux Brebis de Jésus

Les Brebis de Jésus ont demandé s'il serait possible de leur prêter des locaux pour le « camp Emmanuel », qui aura lieu les 22, 23 et 24 juillet. L'activité prévoit 2 couchers et les parents doivent fournir les repas des enfants. La demande est acceptée sur proposition de Madame Mélanie Fiset. Il faudra vérifier les responsabilités de chacun et un protocole d'entente sera préparé.

ADOPTÉ

Consultation sur le plan d'organisation scolaire

Le conseil d'établissement a à se prononcer sur 5 orientations de la commission scolaire. Voici le résultat des discussions :

Orientation	D'accord? oui/non	Commentaires	Actions D'accord? Oui/non	Commentaires
Maintien des écoles	oui	aucun	oui	On se questionne sur la 3 ^e action parce que ça pourrait brimer la liberté des parents (p.ex. sport/études). Ça devrait s'appliquer à la maternelle seulement.
Offre de services éducatifs de qualité	oui	aucun	oui	aucun

Organisation pédagogique au préscolaire milieu rural	oui	aucun	oui	aucun
Classes d'enseignement adapté au préscolaire et au primaire	oui	aucun	oui	aucun
Organisation pédagogique à l'école secondaire Natagan	oui	aucun	oui	aucun

Questions diverses

Changement de date du conseil d'établissement d'avril

Le conseil d'établissement d'avril aura lieu le 8 avril, à 19h. au lieu du 15.

CE-05-2009 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Mélanie Fiset.

Lucie Rajotte, présidente

Thérèse Auger, directrice

